

Le Secrétaire général

Message à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées

1^{er} octobre 2012

« Longévité : construire l'avenir »

Le vieillissement rapide de la population et l'augmentation régulière de la longévité de l'être humain dans le monde figurent parmi les plus grandes mutations sociales, économiques et politiques de notre époque. Ces changements démographiques auront une incidence sur chaque communauté, chaque famille et chaque personne. Ils nous imposent de repenser la manière dont les individus vivent, travaillent, planifient et apprennent tout au long de leur vie et de réinventer la manière dont les sociétés se gèrent elles-mêmes.

Alors que nous nous attelons à concevoir le programme de développement de l'Organisation des Nations Unies pour la période au-delà de 2015, nous devons envisager un nouveau mode d'action qui concilie vieillissement de la population et croissance économique et sociale et protège les droits fondamentaux des personnes âgées. Il nous incombe à tous – individuellement et collectivement – la responsabilité d'intégrer les personnes âgées à la société, qu'il s'agisse de mettre en place des systèmes de transport et des collectivités accessibles, de veiller à ce que chacun dispose de soins de santé et de services sociaux adaptés à son âge ou d'assurer une protection sociale appropriée.

Cette année marque le dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement. Alors que la proportion de personnes âgées dans la société va croissant, l'ambitieux objectif qui y est énoncé, à savoir construire une société pour tous les âges, est plus que jamais valable.

La longévité est un acquis de santé publique et non une hypothèque sociale ou économique. En cette Journée internationale des personnes âgées, prenons l'engagement de veiller au bien-être des personnes âgées et de nous assurer leur participation fort utile à la société afin que nous puissions tous tirer parti de leur savoir et de leur aptitude.